

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 30 (1984)

Heft: 10

Anhang: [Pages locales] : Annecy, Besançon, Dijon, Mulhouse, Strasbourg

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Consulat de Suisse
25, rue Royale (6^e étage)
74002 ANNECY CEDEX
✉ (50) 51.18.82
C.C.P. Lyon 927-59 y

ANNECY

Noces d'or



C'est dans une chaude atmosphère familiale entourés d'une Maman nonagénaire et de leurs enfants et petits enfants, que le Président de l'Union Suisse de Savoie, M. Willy Klemenz et Madame ont fêté leurs noces d'or, le 14 juin dernier.

Originaire de Tägenwilen/TG où il est né, M. Klemenz s'est expatrié très jeune, à Paris d'abord en 1930, puis dès 1934 à Chambéry et Aix-les-Bains. C'est alors qu'il connut Marguerite Fenestraz qu'il épousa à Chambéry le 14 juin 1934. De tout temps très actif et dévoué à la Colonie Suisse, M. Klemenz succéda à M. Seiler à la Présidence de l'Union des Suisses de Savoie le 5 mars 1972, présidence qu'il continue à exercer avec beaucoup de dynamisme et d'entre-gent.

De tout cœur, les compatriotes de Savoie et de la région d'Annecy adressent à M. et Mme Klemenz de chaleureuses félicitations et vœux de santé et de bonheur.

Compte-rendu de la promenade de l'Amicale des Suisses de Cluses et environs à Gardone du 28 avril au 1^{er} mai 1984

La traditionnelle promenade du printemps de l'Amicale des Suisses de Cluses et environs débuta par une belle journée.

C'est par la verdoyante vallée d'Aoste et les plaines fertiles du Piémont et de Lombardie que le car emmena les participants à Gardone-Riviera, ville située au bord du lac de Garde, réputée pour la variété et la splendeur de sa végétation, dues à la douceur du climat.

Après le repas de midi pris au Grand Hôtel, lieu du séjour des membres de l'Amicale, une visite à Salò permit à chacun de flâner dans les rues de cet important centre commercial et touristique de la Riviera occidentale, malgré un temps frais et couvert.

Le dimanche matin, sous un ciel rede-

venu bleu, se déroula la visite du jardin botanique de Gardone où se comptent près de 2.000 variétés de plantes et de fleurs d'espèce exotique ou alpine, disséminées parmi d'agrestes rocallages qui mettent en valeur leur floraison.

L'après-midi, ce fut la visite de la presqu'île de Sirmione qui s'étend sur quatre kilomètres dans les eaux bleues du Bénaco et dont la beauté fut chantée par les poètes Catullo et Carducci. Au départ de la promenade, le château Scaligérien, sévère forteresse du XIII^e siècle, donne à Sirmione un aspect médiéval. Il est sûrement, avec les grottes de Catulle, l'élément le plus caractéristique de cette cité.

Au retour, la montée au sommet de la Tour de San Martino, haute de 74 m, construite après la victoire de l'armée franco-piémontaise sur les armées autrichiennes à la bataille de Solferino du 24 juin 1859, permit à beaucoup de membres de l'Amicale de découvrir dans les 7 salles superposées, des fresques murales relatant la bataille de Solferino. Hélas le lundi, la pluie étant de la partie, les dirigeants durent modifier leur programme. Le plus grand nombre partirent pour Limone, située dans un endroit caractéristique et pittoresque, au pied de hautes parois rocheuses. Toutefois, quelques personnes, bravant pluie et froid grimpèrent au Vittoriale des Italiens à Gardone, pour visiter le prieuré, demeure où vécut et mourut le grand poète italien Gabriele d'Annunzio. Quel enchantement à la vue des trésors inestimables rassemblés dans cette demeure et dans le musée attenant ! L'ascension continua ensuite jusqu'au Mausolée où dix tombeaux renferment les dépouilles mortelles d'héroïques compagnons de guerre du poète-aviateur ; dans le tombeau central, dominant cet ensemble, repose la dépouille de d'Annunzio.

La pluie ayant cessé, l'après-midi fut consacrée à la visite, à Solferino désormais historique, au Mémorial Henri Dunant, le philanthrope suisse fondateur de la Croix Rouge Internationale. Mais le lendemain 1^{er} mai, sans beaucoup d'enthousiasme, il fallut songer au retour. C'est avec le soleil revenu que celui-ci eut lieu, après un arrêt à Milan à proximité de la célèbre cathédrale, pour une rapide visite et pour un dernier repas pris en commun.

Comme à l'accoutumée, chaque participant a ramené un très beau souvenir de ces quatre journées de joie et d'amitié.

Consulat de Suisse
15 bis, Av. Fontaine-Argent
B.P. 107
25013 BESANÇON CEDEX
✉ (81) 80.18.83
C.C.P. Dijon 466-99

PONTARLIER

Société Suisse de Pontarlier

Assemblée générale

La Société suisse de Pontarlier a tenu son assemblée générale le 5 mai 1984, au siège, sous la présidence du doyen Rieser Edgard.

Mme Haller, présidente, souhaita la bienvenue aux participants et demanda d'excuser l'absence de membres du comité sortant et de sociétaires malades ou empêchés.

Une minute de silence fut observée pour les membres décédés au cours de l'année écoulée : Mmes Scherler et Bielak, MM. Lugeon, Thiébaud, Overnay, Hofmann, Scherler.

Le rapport moral du secrétaire, M. Ryser, fit ressortir les multiples activités de la Société, tant sur le plan social que sur celui des manifestations et sorties auxquelles les 212 membres cotisants participent activement. Au cours de l'exercice, il y a eu 28 adhésions enregistrées, 7 décès et 4 démissions ; il est à noter qu'au cours de l'exercice précédent, il y avait eu 19 adhésions, 6 décès, 6 démissions, ce qui montre bien la vitalité de la Société. Les réunions mensuelles du Comité permettent aux membres qui ont à cœur d'assurer la bonne marche de la Société d'effectuer un travail constructif pour l'avenir de celle-ci.

Dans son rapport social, Mme Cuinet annonça que 18 personnes malades ont été visitées par elle ou M. Kruttli, 93 colis ont été distribués aux personnes âgées, une famille dans la peine a bénéficié d'une aide financière pour les vacances (Pro Juventute). Il est demandé d'avertir Mme Cuinet au N° 39.06.05 dès que l'on a connaissance d'un ou d'une sociétaire malade. Dans le rapport financier, M. Zingg, trésorier, donna lecture du bilan financier de l'exercice 1983/84 qui, d'après les chiffres énoncés, fit apparaître un déficit dû au règlement de factures arrivées après la clôture des comptes de l'exercice 82/83 et à l'avance des frais engagés par anticipation pour la Fête Nationale 84. Les chiffres furent approuvés par les vérificateurs aux comptes, MM. Rieser et Smoker - qui soulignèrent la parfaite tenue de la comptabilité de M. Zingg - puis par l'assemblée à l'unanimité.

Dans son exposé, Mme Haller précisa que la participation du Comité aux diverses manifestations s'est toujours faite aux frais de chaque participant, et non aux frais de la Société suisse ; c'est parfois une lourde charge, mais chacun se doit d'y être présent.

Mme Haller annonça le renouvellement du Comité par bulletin secret. L'assemblée ayant renouvelé sa confiance au comité sortant, la présidente remercia celle-ci au nom des membres réélus ou élus.

Composition du Comité

Au cours de la réunion du Comité du 1^{er} juin 1984, présidé par le doyen M. Otto Krutli, la répartition des fonctions du Comité composé de 11 membres est la suivante pour l'exercice 1984/85 :

Présidente : Mme Germaine Haller

1^{er} Vice-Président : M. Claude Redard

2^{ème} Vice-Président : M. Albert Fawer

Trésorier : M. Walter Zingg

Trésorier Adjoint : M. Maurice Kopp

Secrétaire : M. Michel Ryser

1^{er} Secrétaire Adjoint : M. Pierre Tuetey

2^{ème} Secrétaire Adjoint : M. Gilbert Bovet

Service social : Mme Alice Cuinet, M. Otto Krutli, Mme Esther Berger

Fête du 1^{er} août

La Société suisse de Pontarlier a fêté dignement la Fête Nationale suisse le samedi 28 juillet pour commémorer le serment de Grütli du 1^{er} août 1291, en présence de personnalités importantes du Haut-Doubs.

Un repas amical animé par l'orchestre champêtre « Les Armaillis » du Mont d'Or au cours duquel un compatriote de la vallée de Joux chanta le fameux « Ranz des vaches » qui fut fort apprécié.

Il est vrai aussi que le vin blanc ou rouge d'excellent cru avait déjà allumé des feux sur les joues quand vint le moment de se rendre au bûcher où se dirigèrent quelques centaines de personnes, précédées par la fanfare entourée de lampions et de drapeaux suisses et français.

La sonorisation étant assurée par la ville de Pontarlier ; Mme Haller, Présidente, ouvrit la partie officielle en invitant M. Berberat, Consul de Suisse à Besançon, à allumer le feu et bientôt un immense feu de joie visible loin à la ronde éclaira les participants.

Puis la Présidente, en quelques mots, fit l'historique de la Fête du 1^{er} août et rappela qu'en 1291 ce fut le berceau de la Confédération helvétique.

Prenant la parole, M. Perrenoud, Président de la commune des Verrières/Suisse, remercia la Société de l'avoir invitée et souligna le besoin ressenti par ses compatriotes de l'étranger de se retrouver pour mieux partager ensemble les coutumes helvétiques. Il relata les nombreuses affinités qui lient sa commune avec celle de Pontarlier si proche. M. Cuinet, Conseiller général, dont l'épouse est double-nationale, se félicita du rapprochement dont le résultat est constaté au cours des nombreuses manifestations auxquelles il a participé de part et d'autre de la frontière.

M. Vuillaume, Député-Maire, insista sur l'amitié et la coopération franco-suisse ; symboles de ces déclarations de bonnes intentions : le drapeau suisse qui vient d'être installé à demeure au centre ville, ainsi que la pose pendant la semaine du 1^{er} août de drapeaux suisses sur la Porte St-Pierre. Il rappela fort à propos que la plupart des industries qui firent la renommée de la ville de Pontarlier étaient d'origine suisse. Il rappela

également les nombreuses manifestations franco-suisses pendant la présence de la « Bulle » et celles à venir pour développer les relations déjà existantes.

Pour terminer, M. Berberat, Consul de Suisse, évoqua la vitalité de la Suisse et ses efforts déployés en faveur de la paix et de la solidarité internationale ; il remercia la Municipalité de l'esprit d'amitié qui la lie avec la Suisse et qu'il souhaite voir se développer davantage.

Les applaudissements ne firent pas défaut aux orateurs qui ont su apporter la chaleur humaine dans leurs propos.

Les hymnes nationaux qui retentirent devant le brasier furent écoutés avec ferveur.

La fête se termina par un bal musette qui se prolongea fort tard dans la nuit pour le plaisir de chacun.

Ce fut une journée mémorable pour la Société suisse de Pontarlier, toujours prête à accueillir de nouveaux compatriotes pour les faire participer aux nombreuses manifestations annuelles de la Société. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Secrétaire : M. Michel Ryser, 45, rue du Doubs, 25300 Pontarlier (Tél. 39.39.63).

Club Agricole Suisse Doubs/Haute-Saône

Le Club agricole suisse Doubs/Haute Saône a célébré dans la dignité et l'amitié la fête nationale à Chavannes le 28 juillet.

La salle, composée d'environ 200 personnes, venues parfois de très loin, était comble.

M. Leutenegger, Vice-Consul à Besançon, honora cette manifestation de sa présence. Après avoir lu le discours du Président de la Confédération, il adressa quelques mots à l'assemblée.

Notre Président d'honneur, M. Fritz Keller, était aussi des nôtres. Il a rappelé la vie du Club dont il est un des fondateurs.

La partie officielle s'est terminée solennellement par l'hymne national.

Notre orchestre folklorique alsacien a parfaitement su réjouir tout le monde jusqu'à l'aube dans un style franco-suisse très animé et varié.

Les saucisses chaudes et le bordeaux ont contribué à donner à cette soirée une ambiance gaie et sympathique.

A l'écoute du duo qui nous régala de vieilles chansons suisses et de « jodel », plus d'un de nos anciens sentit son cœur se serrer. C'est toujours avec une véritable joie que, plusieurs fois dans l'année, le Club se retrouve soit en voyage, en soirée dansante ou autour d'une table garnie. Des cas personnels sont alors évoqués et transmis au Consulat.

Allocation de M. Fritz Keller, Président d'honneur du Club

Le Club agricole suisse Doubs/Haute-Saône a été fondé pendant la dernière guerre spécialement pour créer un lien d'amitié entre le Consulat et les membres, mais aussi pour se réunir entre compatriotes et amis.

J'ai eu l'honneur de présider cette Société jusqu'à mon départ en 1965. Nous étions parfois plus de 400 participants pour célébrer notre Fête nationale.

Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont, depuis, tenu le flambeau, soit mon premier successeur M. J. Burkhalter et, aujourd'hui, tout spécialement M. A. Morf et son Comité.

Je remercie aussi de tout cœur notre amie Mme Perret, qui nous a accueillis si gentiment, et tiens à la féliciter pour son courage après le grand malheur qui l'a frappée.

Je souhaite un bel avenir au Club agricole et, à tous les compatriotes et amis, santé et bonne continuation.

Consulat de Suisse

6, rue Rameau

21000 DIJON

☎ (80) 32.12.59

C.C.P. 1592 U Dijon

Heure de réception : 9 à 12 h

14 h à 17 h (sauf samedi)

DIJON

Amicale Suisse de l'Yonne

Président : E. Donnet-Descartes
8, av. des Lilas, St Georges sur Baulches
89000 AUXERRE

Chers compatriotes,

Notre fête nationale du 1^{er} août, célébrée par anticipation le 1^{er} juillet, a vu une bonne participation et bénéficié, une fois de plus, d'un ciel clément. Faisons des voeux pour que nous puissions continuer à nous rencontrer à cette occasion dans cette belle prairie, et disons nos sentiments amicaux et souhaits de complet rétablissement à M. Marti, qui nous accueille si gentiment.

Après avoir entendu le Message du Président de la Confédération, M. Donnet-Descartes nous a fait part des sujets débattus au cours du Congrès de l'U.S.F., sujets qui ont vivement intéressé l'auditoire. Mais la secrétaire que je suis en est restée perplexe !... « On » désire, paraît-il, que nos modestes papiers fassent état de prévisions... Pour ma part, je ne suis pas Nostradamus... et aurais bien du mal à imaginer l'avenir. Et si ce vœu devient autre que pieux, ma foi, je vais être contrainte de passer le flambeau !...

Ceci dit, sans me prendre pour Madame Soleil, je peux quand même vous annoncer que notre fête de Noël aura lieu le 16 décembre 1984, salle du quartier Ste Geneviève à Auxerre, à partir de 15 H. et que la cotisation à l'Amicale Suisse de l'Yonne reste de 20,00 fr l'an, ce qui n'est pas une ruine, avouez-le...

La secrétaire : G. Pittet

En remplacement de Mlle Sylviane Pache, qui nous a quittés depuis le début du mois d'août pour Conakry, le Département fédéral des affaires étrangères a décidé d'attribuer à notre Consulat Mlle Regula Schmid.

Mme Schmid, qui était auparavant en poste à Singapour, prendra ses fonctions au début du mois d'octobre. Nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue parmi nous et ne doutons pas qu'elle s'intègrera très vite au sein de notre communauté suisse.

Consulat de Suisse
19 a, rue du Sauvage
Boîte postale 1027
68050 MULHOUSE CEDEX
✉ (89) 45.32.12
C.C.P. 184.08 U Strasbourg
Heures de réception 10 à 12 h
14 h à 16 h (Lundi au Vendredi)

MULHOUSE

Mitteilung

an die Schweizerinnen, die im Ausland mit einem obligatorisch in der schweizerischen AHV/IV versicherten Mann verheiratet sind oder waren.

Nachträgliche Beitrittsmöglichkeit zur freiwilligen AHV/IV für Auslandschweizer

Gestützt auf die vom Parlament gutgeheisene Gesetzesänderung, können nunmehr alle Schweizerinnen, die im Ausland mit einem obligatorisch versicherten Schweizerbürger verheiratet sind oder waren - ungeachtet ihres Alters - nachträglich und rückwirkend der freiwilligen Versicherung beitreten, sofern sie diesen Beitritt spätestens bis zum 31. Dezember 1985 erklären. Das gleiche Recht haben auch Schweizerinnen, die im Ausland mit einem obligatorisch versicherten Ausländer oder Staatenlosen verheiratet sind oder waren.

Die Beitrittsklärungen sind beim Schweizerischen Konsulat in Mülhausen erhältlich.

Cercle Suisse de Mulhouse

Par un soleil radieux, le Cercle suisse, accompagné du Consul et de Madame Amiet, est parti en Suisse pour fêter le 1^{er} août. Après plus d'une heure de navigation sur la Lac de Thoune, un excellent repas nous attendait à Beatenberg. Puis, une heure de détente nous permit d'admirer le panorama unique et grandiose des « Trois Bernoises » : Eiger, Mönch et Jungfrau. Rentrée sans histoire par Langenbruck, après une halte casse-croûte bienvenue à Niederbipp. Nous étions plus de soixante-dix pour cette excursion réussie à tous points de vue.

Notre Comité est heureux de porter à la connaissance de tous nos membres que le Cercle possède un nouveau local situé en plein centre de la ville : 27, rue Wilson (arrêt d'autobus devant la porte). Il est aménagé avec amour par quelques bénévoles du Comité. Nous souhaitons qu'il nous permette d'y avoir de nombreuses activités.

Société Suisse « Helvetia » de Colmar

Les Suisses et leurs Amis ont dignement fêté leur 1^{er} août. Comme la Fête Nationale prend

beaucoup de place dans le cœur des Suisses, ceux habitant Colmar et dans les environs, n'ont pas manqué d'imiter, voir dépasser leurs compatriotes restés dans leur pays. Le 4 août, une cinquantaine de membres et sympathisants s'étaient donné rendez-vous au Raedélé à Sondernach. Après un succulent repas, les enfants se promènèrent avec des lampions. Le mini feu d'artifice n'a pas été oublié, ni le célèbre feu de bois.

Au dessert, le Président souhaita la bienvenue au nouveau Vice-Consul et à son épouse, ainsi qu'à tous les autres. Il remercia également le Consul et Madame Amiet, retenus ce samedi par d'autres obligations, pour la merveilleuse idée d'offrir le verre de l'amitié à toute l'assemblée, même en leur absence.

Le nouveau Vice-Consul, M. André Brohy et son épouse, qui remplaçaient le Consul et Madame, ont fort apprécié la simplicité et la bonne entente qui règnent dans cette Société.

Enfants, jeunes et moins jeunes se divertissent jusque tard dans la nuit. Tous, fatigués et heureux, se sont promis de se revoir très bientôt.

Musique d'Orelli
au service du client depuis 75 ans
Pianos
" Le plus beau choix de l'Est "
Haute Fidélité
spécialiste BO
Disques - Instruments
Partitions
2, place de la République
68100 Mulhouse
Tél. : (89) 45.22.95

Célébration de la Fête du 1^{er} août dans le pays de Montbéliard par la Société philanthropique suisse

Un local et un pré ayant été mis à notre disposition par un fidèle membre de notre société, nombreux furent les participants. Ni feux d'artifice, ni pétards. C'est aux choses sérieuses que nous avons consacré notre journée : Lecture du discours du président de la Confédération par notre Président, complétée par quelques mots personnels.

Après cette cérémonie, un souper préparé par des aides bénévoles créa une joyeuse ambiance : musique d'accordéon avec double instrument accompagnée par des chants de toute l'assemblée, en français et en allemand. Quelle joie d'entendre ces anciens chants de notre Pays natal, chacun participant à cet émouvant concert. Fête nationale suisse célébrée dans la dignité, sans fausse note, organisée remarquablement par ceux qui en étaient responsables. Souhaitons que les désirs et les vœux de chacun se réalisent et maintiennent une Cinquième Suisse unie et vaillante, aujourd'hui

et demain. Cette soirée, symbole d'une manifestation patriotique, laissera à chacun un bon souvenir.

Je le souhaite de bon cœur et avec bonne humeur.

A. Galli

Consulat de Suisse
11, bd Président Edwards
67083 STRASBOURG CEDEX
✉ (88) 35.00.70
CCP : 635.00 G Strasbourg

STRASBOURG

— Le dimanche 24 juin, M. et Mme Sautereau nous ont organisé une magnifique sortie en car vers la Suisse et nous les en remercions. La richesse et la variété du patrimoine du Musée National Suisse de Zurich fit l'admiration de tous. Nous eûmes même la chance de pouvoir profiter des préparatifs d'une fête et ainsi d'admirer de visu une ancienne voiture Postale tirée par 5 chevaux, vestige d'un passé que nous ne connaissons plus que par des films ou des livres. Après le repas, nous avons visité un charmant village de vigneron, Roggensberg ; puis ce fut le retour par les chutes du Rhin.

— Le samedi 7 juillet, les époux Oberlé nous recevaient dans leur jardin au bord de l'eau pour fêter la commémoration du 1^{er} Août. Barbecue, gâteaux, boissons, musique, le ravissant cadre champêtre et une excellente ambiance firent de cette soirée une réussite.

N'oubliez pas nos prochaines manifestations
Soirée choucroute le 6 octobre
Soirée culinaire le 17 novembre
Fête de Noël le 15 décembre

JO.

NANCY

La Société Suisse-France a eu le privilège de recevoir S.E.M. François de Ziegler, notre Ambassadeur à Paris, le 8 juin. Ce dernier était à Nancy pour la journée officielle suisse de la Foire Internationale de Nancy.

L'Ambassadeur a été reçu au cours d'un dîner au Château de Brabois, excellemment servi et dans une ambiance des plus agréables et patriotiques.

En raison de cette visite, la célébration de la Fête nationale a été déplacée et a eu lieu en même temps que notre fête de tir le 15 septembre à Champigneulles.

Les belotes-lots reprennent à la Brasserie Sainte-Anne à Laxou les 6 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre.

Notre président, M. Jean-Jacques Flückiger, chemin des Sifflets, 54000 Nancy, tél. 398 25 94, se tient à la disposition de nos compatriotes de Nancy et de la région, en souhaitant voir se joindre à nous ceux qui seraient nouvellement arrivés en Lorraine.